

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2022 à 0,183 € HT pour les Alpes-Maritimes. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales concernant les sociétés font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

VIE DES SOCIÉTÉS

GROUP BUSINESS ACADEMY

CLOTURE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000€ Siège: 29 Boulevard de la ferrage 06400 CANNES 909695900 RCS de CANNES Par décision de l'AGE du 07/05/2022, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donnés au liquidateur M.MAKNI, Jamel Le Saint Jean A30 Avenue Saint Louis 06400 CANNES, quittés de sa gestion et déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 07/05/2022. Radiation au RCS de CANNES.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale: WEBB PLACE
Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital social : 30 € avec un capital minimum de 1 €
Siège social : 15 Rue de la Cagne, 06510 CARROS
Objet social : Vente en ligne de produits et goodies personnalisés
Président : M. Ludovic LÉJEUNE demeurant 15 Rue de la Cagne, 06510 CARROS
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de GRASSE

AVIS D'ENQUÊTES

COMMUNE DE BIOT

RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°9 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° AM/2022/106 en date du 27 avril 2022, le Maire de BIOT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme. Cette procédure a pour objet : - de modifier et d'étendre l'Oriental d'Aménagement et de Programmation (OAP) du quartier des Souillères ; - d'introduire de nouvelles règles permettant d'assurer, dans certains quartiers résidentiels, une meilleure intégration des constructions nouvelles dans leur environnement ; - d'adapter certaines règles afin d'accompagner au mieux la qualité des futurs projets et aménagements structurants ; - de faire évoluer les emplacements réservés et les servitudes de réalisation de logements dans un souci de cohérence d'aménagement du territoire communal ; - d'apporter des adaptations et corrections mineures au règlement écrit et graphique ; - de mettre à jour les annexes le cas échéant.

Mme Vvette BARATON, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Nice.

L'enquête se déroulera dans les locaux des Services Techniques de Biot, 700 av. du Jeu de la Penna, à BIOT du 30 mai (9h00) au 29 juin 2022 (16h30) inclus.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre d'enquête mis à disposition dans les locaux des Services Techniques aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le public pourra aussi adresser par écrit ses observations au commissaire enquêteur par voie postale à : Madame le commissaire enquêteur, Modification n°9 du PLU, Mairie de Biot- Sophia Antipolis, CS 90339, 06 906 Sophia Antipolis Cedex, ou par courrier électronique à : plu@biot.fr.

Le dossier d'enquête ainsi que les observations et propositions transmises selon les différentes modalités mises en place (registre papier, courriers électroniques, courriers papier, observations écrites reçues par le Commissaire Enquêteur) seront également consultables sur le site internet de la Commune pendant la durée de l'enquête à l'adresse suivante : https://www.biot.fr/modification9-plu/.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public à l'accueil des Services Techniques, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur rendra le public dans les locaux des Services Techniques :
- Le lundi 30 mai 2022 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;
- Le jeudi 16 juin 2022 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;
- Le mercredi 29 juin 2022 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Son rapport et ses conclusions, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public aux Services Techniques de la commune, aux heures d'ouverture et sur le site internet dédié pendant une année.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°9 du PLU, tel que présenté dans le dossier soumis à enquête et éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Les demandes d'informations relatives à l'enquête peuvent être formulées auprès du service urbanisme de la Ville de Biot au 04 93 85 78 89.

Le Maire.

AVIS D'APPELS

FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Syndicat mixte De la Vésubie Valdeblore
Type de Numéro national d'identification: SIRET N° National d'identification : 2002983300015
Ville : Nice Cedex 3
Code Postal : 06201
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 6
Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-secures.fr/
Identifiant interne de la consultation: Intégralité des documents sur le profil d'acheteur. OUI
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles: Non
Nom du contact :
Service des marchés :
Adresse mail du contact : marche@departement06.fr
Numéro de téléphone du contact : +33 497186000
Section 3 : Procédure
Type de procédure: Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
Se référer au règlement de la consultation
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :
Se référer au règlement de la consultation capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : - Le prix - (70 points) - La valeur technique - (30 points)
Technique d'achat : Sans objet Date et heure limite de réception des plis: 03 juin 2022 - 15h30
Présentation des offres par catalogue électronique: Interdite
Réduction du nombre de candidats: Non
Possibilité d'attribution sans négociation: Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes: Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre): Critères d'attribution: Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché: Divers travaux de remise en état de la station «La Colmiane» après la tempête Alex.
Code CPV principal: 4523112
Description succincte du marché: Divers travaux de remise en état de la station «La Colmiane» après la tempête Alex
Description succincte du marché: Divers travaux de remise en état de la station «La Colmiane» après la tempête Alex
Lieu principal d'exécution du marché: Département des Alpes Maritimes
Durée du marché (en mois): 21
Valeur estimée (H.T.): 1
Valeur entre :
et : La consultation comporte des tranches: Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché: Non
Marché allé: OUI
Mots descripteurs : Electricité (travaux), Terrassement
Section 5 : Lots
OBJET: Divers travaux de remise en état de la station «La Colmiane» après la tempête Alex
Description du lot: Terrassements -VRD - Codes(s) CPV additionnel(s) Code CPV principal : 4523112
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 1 euros
Lieu d'exécution du lot: Station «La Colmiane» 06
Mots descripteurs : Terrassement
Description du lot : Electricité HTS
Codes(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 45317200
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 1 euros
Lieu d'exécution du lot: Station «La Colmiane» 06
Mots descripteurs : Electricité (travaux)
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires: Les candidats peuvent de manière facultative effectuer une visite du site dans les conditions suivantes: Personnes à contacter - Monsieur Romain ESPOSITO, Chargé d'opération - tél : 06.0708.6738 - courriel : responso@departement06.fr; secrétaire du service étude et travaux : 04.97.18.6733 La visite s'effectuera dans des conditions adaptées aux circonstances sanitaires. Le technicien chargé de la visite du chantier vous informera de ces conditions lors de la prise du rendez-vous du chantier. Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.
Date d'envoi du présent avis : 09 mai 2022
Indexation de l'annonce :
Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr : 03 juin 2022
Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Mise en concurrence pour l'occupation du domaine public, avec droits exclusifs, en vue de l'exploitation d'une activité de petit train routier touristique à énergie électrique, à Nice

ARTICLE 1 - Dénomination et adresse de la collectivité : VILLE DE NICE - 06364 Nice Cedex 4.

ARTICLE 2 - Mode de passation : convention d'occupation du domaine public communal avec mise en concurrence préalable.

ARTICLE 3 - Objet de la mise en concurrence : La présente mise en concurrence concerne l'occupation du domaine public en vue de l'exploitation, avec droits exclusifs, d'une activité de petit train routier touristique à énergie électrique sur le territoire de la ville de Nice. Le bénéficiaire est autorisé à stationner, selon deux circuits précisés à titre indicatif dans l'annexe technique :

Circuit 1 : sur deux emplacements situés sur le domaine public : il s'agit d'un lieu principal : trottoir nord de la promenade des Anglais au droit du monument du centenaire, et d'un lieu secondaire : parc de la colline du Château sous la terrasse Nietzsche.

Circuit alternatif : sur un emplacement situé sur le domaine public : trottoir nord de la promenade des Anglais au droit du monument du centenaire.

Ces circuits et emplacements seront confirmés par arrêté municipal.

Le bénéficiaire fournira le matériel roulant et les aménagements et équipements nécessaires à cette activité.

ARTICLE 4 - Caractéristiques essentielles de la convention

Redevance annuelle d'occupation du domaine public : La redevance est composée d'une part fixe annuelle (plancher annuel fixé à 156 000 €) et d'une part variable annuelle correspondant à 1 % du chiffre d'affaires H.T. annuel de l'exploitation, avec un plancher de recouvrement de 6 000 €.

Les candidats feront des propositions sur le montant de la part fixe de la redevance annuelle, dont le plancher est fixé à 156 000 €.

Durée de la convention : la convention entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2023. Elle est conclue pour une durée de 2 ans, durée prorogable 2 fois pour un an chaque fois, par tacite reconduction (durée maximum : 4 ans).

Lieu d'exécution : commune de Nice.

ARTICLE 5 - Procédure

Pièces du dossier de consultation :

- un avis d'appel public à la concurrence,
- un règlement de consultation avec annexe (attestation sur l'honneur),
- un projet de convention,
- un formulaire d'offre,
- une annexe technique avec des plans des circuits.

Conditions de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation peut être retiré sur le site internet de la ville de Nice (www.nice.fr/votre-mairie/démarches en ligne/ espace professionnel/ consulter les offres d'occupation du domaine public à vocation économique).

Pour toute information : Tél. : 04 97 13 27 49 ou 04 97 13 23 89

Candidatures : Les modalités de constitution et de remise des dossiers de candidature sont précisées à l'article 7 du règlement de consultation.

ARTICLE 6 - Date limite de réception des dossiers de candidature : Le 27 juin 2022 à 16h00

ARTICLE 7 - Critères d'attribution : 1er critère : montant de la redevance : montant de la redevance fixe annuelle proposé par le candidat (le plancher est fixé à 156 000 €).

Ce critère sera examiné à concurrence de 70% dans le cadre du jugement des offres.

2e critère : esthétique et qualité des prestations

Le candidat devra fournir des photos et un état descriptif des petits trains touristiques (dimensions, capacité, couleur, etc.).

Une esthétique traditionnelle sera privilégiée dans la notation.

Le candidat devra également fournir un état portant mention des éléments de confort apportés à sa clientèle (protection contre la pluie, marche pied, langues proposées pour les commentaires des audio guides, etc.), ainsi que les différents modes de paiement acceptés.

Ce critère sera examiné à concurrence de 30% dans le cadre du jugement des offres.

ARTICLE 8 - Informations complémentaires

Toute demande écrite concernant la mise en concurrence peut être adressée à la ville de Nice - Occupations du Domaine Public Contentieux/elles - par courrier ou courriel (odpc@ville-nice.fr), jusqu'à 10 jours maximum avant la date limite de réception des dossiers de candidature.

La réponse sera alors transmise sous 5 jours à l'ensemble des candidats ayant transmis une adresse valide.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 180 jours, à compter de la date limite de réception des dossiers de candidature.

ARTICLE 9 - Publication de l'avis d'attribution

L'avis d'attribution de la convention d'occupation du domaine public sera publié sur le site internet de la ville de Nice (www.nice.fr/rubrique occupation du domaine public à vocation économique) pendant 2 mois.

Date de publication : le 11 mai 2022

AVIS RECTIFICATIF

AVIS AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - RECTIFICATIF MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (articles L2123-1, R2123-1 à R2123-7 de la Commande Publique)

1 Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de la Farliède Correspondant : Monsieur le Maire Hôtel de ville - 140, Place de la liberté 83210 La Farliède

Tel : 04 94 27 85 85 - Fax : 04 94 27 85 70 Site de la ville : http://www.lafarliede.fr

Objet du marché : Fourniture de produits d'entretien, de matériels de nettoyage et de consommables.

Type de marché : Fournitures courantes et services - Type de procédure : Marché à Procédure adaptée.

Le rectificatif concerne : La date limite de réception des offres est reportée au lundi 23 mai 2022 à 12 heures au lieu du vendredi 13 mai 2022.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le l'acheteur public : 2022PA09

Le dossier de consultation des opérateurs économiques est consultable et/ou téléchargeable en ligne sur le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-secures.fr

La signature électronique n'est pas exigée.

Le dépôt des réponses s'effectue OBLIGATOIREMENT par voie électronique via le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-secures.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél : 04 94 42 79 30 Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Toulon - 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél : 04 94 42 79 30 Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 09/05/2022

nice-matin
UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ POUR VOS ANNONCES LÉGALES
Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

EUROMILLIONS Résultats du tirage du mardi 10 mai 2022
3 25 27 28 29
151 7591
MY MILLION 1 gagnant en France** à 1 000 000 €
OL 151 7591
Prochains tirages, vendredi 13 mai 2022
17 000 000 € + 1 000 000 €
Résultats et Informations : Application FDJ 3256 fdj.fr
JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

KENO Résultats des tirages du mardi 10 mai 2022
Tirage du midi
2 4 6 11 16 22 33 35 40 41
42 46 55 56 58 59 61 62 65 66
x 2 JOKER+ 1 249 475
Tirage du soir
2 7 9 24 25 27 36 38 41 42
43 44 48 54 55 56 61 62 63 70
x 3 JOKER+ 7 948 684
Résultats et Informations : Application FDJ 3256 fdj.fr
JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

AVIS AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - RECTIFICATIF MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (articles L2123-1, R2123-1 à R2123-7 de la Commande Publique)
1 Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de la Farliède Correspondant : Monsieur le Maire Hôtel de ville - 140, Place de la liberté 83210 La Farliède
Tel : 04 94 27 85 85 - Fax : 04 94 27 85 70 Site de la ville : http://www.lafarliede.fr
Objet du marché : Fourniture de produits d'entretien, de matériels de nettoyage et de consommables.
Type de marché : Fournitures courantes et services - Type de procédure : Marché à Procédure adaptée.
Le rectificatif concerne : La date limite de réception des offres est reportée au lundi 23 mai 2022 à 12 heures au lieu du vendredi 13 mai 2022.
Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Numéro de référence attribué par le l'acheteur public : 2022PA09
Le dossier de consultation des opérateurs économiques est consultable et/ou téléchargeable en ligne sur le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-secures.fr
La signature électronique n'est pas exigée.
Le dépôt des réponses s'effectue OBLIGATOIREMENT par voie électronique via le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-secures.fr
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél : 04 94 42 79 30 Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Toulon - 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél : 04 94 42 79 30 Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 09/05/2022